

19-20 JUIN : PARDON DE ST-DENIS

M - 1982 - 265 - 4 F | 26^e année - MAI 1982 - N° 265 - 4 F



LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE DE FRANCE

Abonnement : 1 an : 50 F ; de soutien : 70 F - C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)
19, rue du Départ, PARIS (14^e) - Tél. 320.68.46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

La grande fête régionale de tous les Bretons de l'Île-de-France et de toutes leurs amicales et cercles aura lieu au Parc des Sports de Saint-Denis-La Courneuve

Présidence :

**JACQUES
LALOË
MAIRE D'IVRY**

Président de l'Amicale des Bretons de sa ville originaire de Paimpont (Ille-et-Vilaine)

● Prenez date dès à présent et donnez rendez-vous à vos parents et amis dans ce magnifique cadre de verdure pour le pique-nique du dimanche.

PLAN ROUTIER BRETON :

IL FAUT DÉBLOQUER DES CRÉDITS D'URGENCE

Le président de l'Union et deux ministres interviennent auprès de M. Mauroy

La lutte de l'Union des Sociétés Bretonnes pour le désenclavement de la Bretagne et donc pour le chemin de fer et les routes bretonnes continue. Au point de vue des trains les changements sont importants. En ce qui concerne les routes des obstacles financiers existent et nous estimons qu'il est nécessaire de les lever.

L'ingénieur chargé du chantier de la voie rapide Morlaix-Cotes-du-Nord (17 km), M. Lejeune a écrit au président de l'Union qui n'a cessé son combat notamment contre les petits ponts étroits à deux voies sur la route à quatre voies. (Souvenez-vous la lutte au moment de la construction du pont de Morlaix et du pont de Plounevez). Aussitôt Jean Le Lagadec a évoqué la question publiquement, au banquet régional d'Aulnay-sous-Bois, en présence de deux ministres, Jean Le Garrec et Anicet Le Pors.

Tous deux ont sur le champ promis d'intervenir. Le 27 avril, J. Le Lagadec faisait remettre aux deux ministres une lettre pour le Premier Ministre Pierre Mauroy afin qu'ils puissent la lui remettre en main propre le lendemain au Conseil des ministres. Ce qui a été fait. Les démarches ont ensu te continué. Le blocage se situe du côté du ministère des finances. Il est injustifiable. En effet, le Président de la République a dans ses propositions adoptées par les Français il y a un an, le 10 mai 1981, annoncé un programme immédiat « de grands travaux publics, de construction de logements sociaux et d'équipements collectifs » (proposition n° 16). Nous posons donc la question : qui met en cause la réalisation des engagements de F. Mitterrand ? Cela est d'autant moins acceptable que les investissements en travaux publics n'ont pas de conséquences inflationnistes et qu'ils contribuent à la réduction du chômage. Nous demandons avec insistance que les crédits soient débloqués d'urgence pour continuer les travaux du plan routier breton et, en particulier, pour la finition cet été de la portion qui va de Ploumerin à Morlaix. (suite page 6)



Au banquet d'Aulnay, au moment du discours de M. Jean LE GARREC, on reconnaît de droite à gauche : Mme et M. Jean-Louis MONS, Jacqueline LE LAGADEC, M. François ASENSI, M. Jean LE GARREC qui présidait, M. Jean LE LAGADEC, M. Anicet LE PORS, M. THOMAS, Mlle Gaëlle LIMOUX, reine du Pays Breton et M. MAGAROU.

Banquet régional réussi à Aulnay

Rassemblement au gymnase Ambourget d'Aulnay-sous-Bois, une importante masse d'originaires des cinq départements bretons ont répondu à notre invitation du 17^e banquet régional annuel de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France. Cette

année, nous avons eu la chance de compter parmi nous deux membres du gouvernement : M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des nationalisations, présidait le banquet et M. Anicet Le Pors, ministre de la Fonction Publique,

également président d'honneur de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France. A la table d'honneur plusieurs autres personnalités entouraient les deux ministres. Tout d'abord, M. Asensi, député de la circonscription d'Aulnay, successeur de Robert Ballan-

par, M. et Mme Jean-Louis Mons, président du Conseil Général de Seine-St-Denis, M. Pierre Thomas maire, M. Toulgoat, maire adjoint et évidemment, M. Magarou, An.

(suite page 5)
Sylvie KIRZIN

PLAN ROUTIER : des crédits d'urgence !

(Suite de la première page)

LETTRRE DE JEAN LE LAGADEC A PIERRE MAUROY

Voilà le texte de la lettre adressée par le président de l'Union, Jean LE LAGADEC, au Premier Ministre Pierre MAUROY (lettre remise en mains propres par MM. LE GARREC et LE FORTS). Nous publions également ci-dessous la lettre que l'ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de Morlaix, M. LE JEUNE, qui dirige le chantier, a fait parvenir au Président de l'Union.

Monsieur le Premier Ministre,

Les travaux publics les plus importants de votre pays ont été réalisés en 1973 et 1974 et les travaux publics de votre pays ont été réalisés en 1973 et 1974. Les travaux publics de votre pays ont été réalisés en 1973 et 1974. Les travaux publics de votre pays ont été réalisés en 1973 et 1974.

Monsieur le Premier Ministre, le compte de votre pays pour l'année 1973 et 1974 est en déficit de 100 milliards de francs. Ce déficit est dû à la dégradation de la situation économique de votre pays. Ce déficit est dû à la dégradation de la situation économique de votre pays.

LA LETTRE DE L'INGENIEUR AU PRESIDENT DE L'UNION

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de l'ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de Morlaix, M. LE JEUNE, qui dirige le chantier, a fait parvenir au Président de l'Union.

Nos deux présidents avant la guerre

Écrits par leurs filles, deux livres couplés des lettres et notes inédites retracent leurs vies

Deux livres viennent de paraître sur la vie des deux anciens présidents des Bretons avant la guerre : Marcel Cachin et Tanguy-Prigent. Ils sont écrits par leurs filles : le docteur Marcelle Herzog-Cachin et Mireille Prigent.

Ces deux livres sont écrits par leurs filles, deux livres couplés des lettres et notes inédites retracent leurs vies.

« L'Union bretonne » a été créée en 1904 par Marcel Cachin et Tanguy-Prigent. Ils ont été les fondateurs de cette organisation.

« L'Union bretonne » a été créée en 1904 par Marcel Cachin et Tanguy-Prigent. Ils ont été les fondateurs de cette organisation.

ABONNEZ UN DE VOS AMIS, DE VOS PARENTS AU "PAYS BRETON" CELA LUI FERA PLAISIR ET VOUS NOUS AIDEREZ

Cela vous coûtera, sans vous y rendre compte, 100 francs par an.

LIVRES UN ROMAN GALLO : CHATEAUPAUVRE de Paul Féval

Il y a un roman gallo qui est le plus intéressant de tous les romans gallos. C'est "Chateaupauvre" de Paul Féval.

ACHETEZ VOS LIVRES AU SIEGE DE L'UNION

Les livres sur la vie de Marcel Cachin et Tanguy-Prigent sont disponibles au siège de l'Union à Paris.



SOPARECO - JOUETS

S.A. au capital de 100 000 francs

POUR MIEUX SERVIR SA CLIENTÈLE d'entreprises, de comités d'entreprises, de municipalités, de collectivités S'EST INSTALLÉE A MORANGIS

Zone industrielle - 6-8, avenue Ferdinand de Lesseps
Téléphone : 934-42-21

EXPOSITION PERMANENTE : Réception sur rendez-vous

- de jouets pour arbres de Noël
- d'articles pour crèches et centres de P.M.I.
- de jouets pour classes maternelles

Vente exclusivement en gros et demi gros
Faites nous part de vos besoins, nous mettrons tout en œuvre pour vous donner satisfaction.

BRUD NEVMEZ : LA CINQUANTAINE EST DÉPASSÉE !

Il y a un roman gallo qui est le plus intéressant de tous les romans gallos. C'est "Chateaupauvre" de Paul Féval.

JEAN LE GARREC ADHÈRE AU COMITÉ DE PATRONAGE

Le comité de patronage de l'Union bretonne a élu Jean Le Garrec à son président.

LA VIE DE MARCEL CACHIN

Voilà le premier tome de la biographie de Marcel Cachin, écrite par sa fille, Mireille Prigent.

LA VIE DE TANGUY-PRIGENT

Voilà le deuxième tome de la biographie de Tanguy-Prigent, écrite par sa fille, Marcelle Herzog-Cachin.



« L'Union bretonne » a été créée en 1904 par Marcel Cachin et Tanguy-Prigent. Ils ont été les fondateurs de cette organisation.

« L'Union bretonne » a été créée en 1904 par Marcel Cachin et Tanguy-Prigent. Ils ont été les fondateurs de cette organisation.

ille-et-vilaine

OBERTHUR

La ville s'engage à racheter les anciens immeubles

Les communes de la S.A.R.L. Oberthur ont décidé de racheter les anciens immeubles appartenant à la commune de Rennes. Elles ont pour cet effet voté une délibération le 22 décembre 1982. Cette délibération a été prise à l'unanimité par les élus de la commune de Rennes. Les communes de la S.A.R.L. Oberthur ont décidé de racheter les anciens immeubles appartenant à la commune de Rennes. Elles ont pour cet effet voté une délibération le 22 décembre 1982. Cette délibération a été prise à l'unanimité par les élus de la commune de Rennes.

Rennes : Blessée par l'écroulement d'un quai d'un autobus
Une jeune fille, Mlle Fabienne Gauthier, 17 ans, est blessée par l'écroulement d'un quai d'un autobus à Rennes le 22 décembre 1982. Elle a été transportée à l'hôpital et se trouve en état de conscience.

Un fils tué son père accidentellement
M. Philippe Renaud, 21 ans, dénommé à Charente, a accidentellement tué son père, M. André Renaud, 54 ans, commerçant, demeurant à Charente.

Un four agent de publicité arrêté à Fougeres
Interpellé par les services de police lors d'un passage à Fougeres, M. Jacques Assagard, 48 ans, demeurant à Rennes, a été arrêté pour avoir utilisé un four agent de publicité.

Une grève à l'appareillage à Saint-Malo sur un pétrolier
L'équipage du pétrolier français « Fort Knox » a déclenché une grève sur un appareil de 48 heures à l'appareillage.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne
Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

A Vitré : Xavier Noel, la chaussure du bon pied
Xavier Noel, fabricant de chaussures à Vitré, a été élu député. Il a été élu député de la 1^{ère} circonscription de Rennes.

Le poulet de Janzé : Label Rouge
Le poulet de Janzé a obtenu le Label Rouge. C'est un poulet de chair élevé en plein air.

Le jeune homme à Saint-Malo
Un jeune homme a été arrêté à Saint-Malo pour possession de stupéfiants.

LE PAYS BRETON

UN COUPLE DE COMMERÇANTS RENNAIS TRAFIQUANT DE LA COCAÏNE

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Notes d'or

A Landerneau, M. et Mme Joseph Dubois ont fait leurs noces d'or. Ils ont été mariés le 22 décembre 1932.

Les pompiers ont capturé un cheval

Un cheval a été capturé par les pompiers de Rennes. L'animal a été ramené à son propriétaire.

St-Michel-de-Briport : Un accident coûte la vie à un pilote d'aile volante

Un pilote d'aile volante a été tué lors d'un accident à St-Michel-de-Briport. L'accident a eu lieu le 22 décembre 1982.

Penmarc'h : Deux pêcheurs à pied enlevés par un loup

Deux pêcheurs à pied ont été enlevés par un loup à Penmarc'h. Les deux personnes ont été libérées.

Les socs de charrette n'étaient pas « traites au cobalt »

Les socs de charrette n'étaient pas traités au cobalt. C'est une erreur de fait.

On veut recenser les biochevrons finistériens

On veut recenser les biochevrons finistériens. C'est une initiative de la commune de Brest.

Le réseau souterrain inadapte

Le réseau souterrain est inadapte. C'est une constatation de la commune de Brest.

Un auto-stoppeur agresse et vole à Saint-Dizier

Un auto-stoppeur a agressé et volé à Saint-Dizier. Le voleur a été arrêté.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

BREST : 12 000 ordinateurs de bureau seront fabriqués par Thomson-C.S.F.

12 000 ordinateurs de bureau seront fabriqués par Thomson-C.S.F. à Brest. C'est une commande de la commune de Brest.

Pourquoi la jeune fille d'Huelgoat n'ira pas aux États-Unis

La jeune fille d'Huelgoat n'ira pas aux États-Unis. C'est une décision de la commune de Huelgoat.

Une famille hollandaise cultive la tulipe en Pays Bigouden

Une famille hollandaise cultive la tulipe en Pays Bigouden. C'est une tradition de la commune de Brest.

Les centenaires quimprévois

Les centenaires quimprévois ont été célébrés. C'est une fête de la commune de Quimper.

Les socs de charrette n'étaient pas « traites au cobalt »

Les socs de charrette n'étaient pas traités au cobalt. C'est une erreur de fait.

On veut recenser les biochevrons finistériens

On veut recenser les biochevrons finistériens. C'est une initiative de la commune de Brest.

Le réseau souterrain inadapte

Le réseau souterrain est inadapte. C'est une constatation de la commune de Brest.

Un auto-stoppeur agresse et vole à Saint-Dizier

Un auto-stoppeur a agressé et volé à Saint-Dizier. Le voleur a été arrêté.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

finistère

PLOUERNAU : 130 CROIX ET CALVAIRES, est-ce un record ?

Plouernaou a 130 croix et calvaires. C'est un record de la commune de Plouernaou.

Une famille hollandaise cultive la tulipe en Pays Bigouden

Une famille hollandaise cultive la tulipe en Pays Bigouden. C'est une tradition de la commune de Brest.

Les centenaires quimprévois

Les centenaires quimprévois ont été célébrés. C'est une fête de la commune de Quimper.

Les socs de charrette n'étaient pas « traites au cobalt »

Les socs de charrette n'étaient pas traités au cobalt. C'est une erreur de fait.

On veut recenser les biochevrons finistériens

On veut recenser les biochevrons finistériens. C'est une initiative de la commune de Brest.

Le réseau souterrain inadapte

Le réseau souterrain est inadapte. C'est une constatation de la commune de Brest.

Un auto-stoppeur agresse et vole à Saint-Dizier

Un auto-stoppeur a agressé et volé à Saint-Dizier. Le voleur a été arrêté.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Un couple de commerçants Rennais trafiquant de la cocaïne

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

Un couple de commerçants Rennais a été arrêté pour trafic de cocaïne. Les deux personnes ont été inculpées.

HISTOIRE DE BRETAGNE

Par Alain CROIX, professeur agrégé, docteur ès-lettres

les historiens du dimanche

Un beau jour du mois de mai 1981 — non, ça n'a rien à voir avec ce que vous pensez — a bien des chances de devenir historique, de celles que personne ne connaît : qui connaît le jour de l'invention de la bicyclette ou du fer à repasser ?

Ce beau jour du mois de mai donc, un habitant lança l'idée ; et se nous faisons, ensemble, notre histoire ? Les premiers auditeurs se regardèrent. Comment, dit l'un, mais je n'ai que mon certificat. Mais enfin, insista l'autre, il n'y a pas d'histoire ici. Il n'y a qu'à aller voir le père Machin, suggéra un troisième : avec ses 82 ans, pensez...

Je ne garantis pas le mot-mot, mais c'est ainsi que commença une histoire que je pense importante et, surtout, exemplaire, au sens fort du terme : pas un modèle, mais un exemple de ce que vous pouvez faire, demain, y compris en région parisienne.

LE DÉCOR

Le décor se plante en deux mots. Doulan : une commune que Nantes annexa en 1908, un faubourg donc aujourd'hui, mais un faubourg resté original. Le « sentiment d'appartenance » reste fort : les habitants se sentent doulanais avant d'être nantais. La population a quintuplé en 70 ans, mais par injections régulières : pas de construction traumatisante de milliers ni même de centaines de logements à la fois. La société reste équilibrée : des maraichers, qui maintiennent l'état d'esprit de l'ancienne commune rurale ; des cheminots — le dépôt de Nantes est tout proche —, à l'origine d'une forte tradition politique de gauche (deux tiers des voix) ; ouvriers, employés, « classes moyennes », une petite « zone » même : ne manque ici, véritablement, que la grande bourgeoisie. L'emploi ouvrier a disparu avec la dernière usine dans les années 70, mais il reste de nombreux petits commerces, deux administrations, et la zone industrielle est toute proche. La très riche vie associative traduit à sa manière la richesse maintenue de ce terroir.

La vingtaine de personnes séduites par l'idée initiale représentent assez bien cette population : cheminots, commerçants, maraichers, employés, femme au foyer, un chômeur, deux enseignants. L'enthousiasme

aidant, chacun se lance dans une quête passionnée... et voua à l'échec.

DE PIEGE...

La première tentation est celle du magnétophone. Quelle fascination, après l'effort souvent important consenti pour les découvrir, que de faire parler les vieux habitants du quartier. C'est le grand-père retrouvé, c'est, reçu en plein visage, le choc d'un passé qu'on n'imaginait pas sorti des livres et de la télé. Les bonnes blagues de 1910, l'accident du chemin de fer, l'activité débordante des maraichers d'alors, les fêtes extraordinaires du début du siècle...

Témoignages truculents parfois, intéressants toujours, mais ô combien trompeurs ! À quelque menu erreur de date près, les anciens racontent en effet la vérité, sont parfaitement sincères. Mais la mémoire est sélective ; et chacun, en toute bonne foi, est bien tenté de prendre pour paradis un temps ancien qui est en fait simplement celui de ses 20 ans, tout en soulignant la bien moindre facilité des conditions de vie, et donc son « mérite ».

Ce n'est pas tout : le vieil *Jard resté sur place pendant 80 ans n'est certainement pas cas typique dans une France du 20^e siècle où les migrations ont joué un tel rôle : c'est un témoignage privilégié aux dépens de la victime de l'exode rural, de l'ouvrier ou de l'employé parti gagner sa vie à Paris ou ailleurs, aux dépens tout simplement de tous ceux qui ont dû changer d'emploi et de logement à plusieurs reprises dans leur vie.*

La si mensongère légende d'un « bon vieux temps » n'est pas née autrement.

... EN PIEGE

L'esprit critique intervient donc, qui tire le meilleur parti possible de ces témoignages, mais invite évidemment à élargir l'enquête. La piste mène alors classiquement aux objets survivants du 19^e et du début du 20^e siècle.

De la classique et passionnante photographie de mariage « 1900 » aux outils, en passant par les multiples objets de la vie quotidienne, la moisson est (serait partout) abondante, des lors que les chercheurs sont nombreux et débrouillards. La séduction des objets, le désir de plus en

plus fréquent de retrouver à tout prix nos racines mène ici à une nouvelle erreur.

Ce bel outil émeut : lui reste, mais pas la sœur de celui ou celle qui l'utilisait. Ce costume, cette coiffe, ces habits de mariage, cette lampe, éblouissent ; eux restent, mais pas la maladie, les fins de mois ou, tout simplement, l'habit de travail. La tentation en outre est grande — les musées eux-mêmes y ont longtemps succombé — de faire de ces témoins du passé ceux d'une société, et ce d'autant plus facilement que les clivages, les affrontements sont des situations, des moments, et que leur trace ne peut donc être, sauf exception, matérielle. L'objet mène donc à une vision unanime du passé, du moins si l'on n'y prend garde.

« Un vêtement ne devient réellement vêtement que par l'acte de le porter », écrivait déjà Karl Marx. Un outil ne le redonne de même qu'avec l'acte de le manier, et dans les conditions d'emploi de son temps, conditions techniques mais aussi sociales.

Nos historiens du dimanche, partis d'une vision d'un bon vieux temps unanime, découvrent ainsi peu à peu une réalité beaucoup plus complexe et nuancée. Les voilà devenant de vrais « historiens », en gardant le plaisir « du dimanche » !

Alain CROIX
(à suivre)

LE « PRIX DU SUSPENS FRANÇAIS » attribué à un Quimpérois

C'est le quatrième roman d'Hervé Jaouen, « Quai de la Fosse » qui a retenu l'attention du jury. Hervé Jaouen qui, en plus de ses fonctions d'écrivain, est directeur d'une agence bancaire, est quimpérois.

L'action de ce roman se déroule principalement à Nantes, donc avis aux amateurs de « polars » désireux de retrouver l'atmosphère bretonne.

“LE PAYS BRETON”

LE MENSUEL
LE PLUS POPULAIRE
ÉDITÉ
EN BRETAGNE
POUR
TOUS LES BRETONS
DU MONDE

Composé et imprimé
par une équipe
d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE
32, boulevard Laënnec - Rennes

Commission paritaire n° 02 045

LE PAYS BRETON

La Chronique de Jean LE DU
professeur de celtique à l'université
de Bretagne occidentale

La langue bretonne et l'école (3)

Jamais comme aujourd'hui on n'a autant débattu de place de la langue bretonne à l'école. Je vous ai fait part dans les articles précédents de la rapidité avec laquelle la connaissance du breton diminue dans les nouvelles générations. La transmission spontanée de la langue a presque partout cessé et, dans l'ensemble de la Basse-Bretagne, on rencontre des personnes âgées qui connaissent parfaitement la langue, une ou plusieurs générations intermédiaires qui comprennent bien le breton, le parlent à l'occasion, un nombre important de personnes qui, disent-ils, ne seront pas vendues et participeront, et enfin des jeunes qui ignorent tout à part quelques mots - du breton. On sait que la langue bretonne a été, depuis la création de l'école telle que nous la connaissons depuis plus de cent ans, absente des programmes d'enseignement. On a toujours fait comme si elle n'existait pas, ou, ce qui est pire, on n'en a parlé que pour mieux la chasser. Or il est clair que la revendication d'un enseignement de la langue bretonne à l'école s'est surtout développée au cours des dernières années, ou du moins que cette préoccupation ancienne n'a trouvé que récemment un écho important dans la population. Cette situation n'est paradoxale qu'en apparence. Je désire des bretonnants était autrefois d'apprendre le français le mieux possible pour disposer du maximum de chances d'obtenir un emploi qualifié ; seuls les plus riches pouvaient se permettre le luxe de cultiver la connaissance de la langue bretonne en plus de celle du français. Aujourd'hui, la situation est radicalement autre : maintenant que tous disposent désormais de l'instrument linguistique ouvrant vers un large univers d'échanges, certains ont le sentiment d'avoir négligé tout un pan du passé et éprouvent un désir profond de se situer dans l'histoire. Cette quête de l'héritage peut recouvrir des analyses et des projets différents, voire opposés : on ces temps de crise, le passé peut servir de refuge à ceux qui craignent l'avenir ; la civilisation paysanne ancienne devient une sorte de paradis mythique opposé à l'enfer de notre monde moderne que la science va continuer à aggraver ; une autre attitude consiste à considérer notre histoire comme une longue suite de spoliations, et jugeant qu'il faut maintenant prendre une revanche sur la France assimilatrice en rebretonnant notre pays ; d'autres enfin sont prêts à assumer l'histoire en la prenant réellement en compte sous tous ses aspects. Tout cela est rélié dans les différentes propositions qui sont faites concernant la place de la langue et de la civilisation bretonnes à l'école. Le problème est très complexe ; faut-il faire à l'envers ce qu'a fait l'école en francisant les enfants ? Faut-il rendre le breton obligatoire pour tous les enfants ? Doit-on enseigner le breton pour lui-même, ou enseigner toutes les matières en breton ?

Ar brezoneg hag ar skol (3)

Biskozq' vel hirie n'eus hed kleved komz-kement deuz plas ar brezoneg er skol. Kontad maus bed dah em fennadod diweañ pegen huan e teu ar brezoneg da neubentaad mesk ar ve yaouank Kouiz laered partout zo bed paeuzed da zavel ar vugale en brezoneg vel gwejal ; an Breiz Izel bremañ ve kavet tud ojed hag a oar ar brezoneg deuz ar hentañ, daou pe dri rumm a dud a gompren eneañ vad, hag a goze eneañ diouz red eun toullad mad a dud hag a laro dah « veont ked gwerzed en brezoneg », da Jared eo 'h int kap da gompren eur gôz, med paz da respont, ha henn ar liñ re yaouank ha n'ouzont manñ bed med eun « neubed griennou ». Goid a ouzom n'eus ked bed a brezoneg ar skol boe 'h eo bed savet, bremañ zo kant 'la. A-viskoaz zo bed greded vel ma na vije ked bed a brezoneg, pe, a zo wasoh, n'eus bed koz eneañ med da lakaad eneañ méz. Bremañ 'h eo sklér n'eo med pad ar bloavejou diweañ e ver o houll vije disked ar brezoneg er skol, pe gentoh ma larin mad, e ve kavet kalz a dud o harpañ ar re zo bed o houll an draze pell a zo. Benn kompren zo 'h eo red derhen soñj deuz kement-mañ : ar vrezonegerien a wejal o doa hoant da zisklér ar galleg ar wellañ ma helljent abalamour dé d'essa kaoud eur vicher vad ; ne oa med ar re binvikañ a gement a helle kemer o 'lijadur o studiñ ar brezoneg en tu-hont d'ar galleg. N'emañ ked an traou vel-se hirie ken. Bremañ oar an oll eul lanqaj hag a zigor war ar bed diavéz, setu e teu darn da gaoud despéd da veañ ankoued ar pez zo bed, hag e sav ar hoant enné da hoùd deuz peleh e teuent ha da beleñ emaint o vond. Dishañval pe zoken kontrol a hell beañ soñj pehini pa glask kaoud e lod deuz an amzer dremenet ; ar grizenn a zo bremañ a lak darn da dreñ war du gwejal dre m'o deus aon rag ar pez zo d'arrioud ; klask a reont krediañ a oa buhe an dud a veve war ar méz kent eun asez paradoz kichen an ivern a zo bremañ, hag a zo vond war wasaad hoaz abalamour ne hell netra a vad diwan diwar spered an dud disked ; beañ zo tud all ha ne welont en on amzer dremenet manñ med laeroñsi, hag a lar eo poent kas an dorz d'ar gêr, lakaad ar brezoneg da gomer plas ar galleg e skolioù ar vro-mañ ; beañ zo ive/tud all hag a glask kompren petra a vad hag a fall zo bed en amzeñ dremenet vend labourad welloh en amzer zo tond. An ell son pe eglise vo klevet gand an dud a zo o klask lakaad ar brezoneg, ha studi ar vugale agwejal er skol. Diéz eo goùd petra zo gwellañ d'ober : ober war an tu gin ar pez a zo bed gred gand ar skol en eun disklér gwejal d'ar vugale ? Lakaad kement bugel a 'ha d'ar skol o zisklér ar brezoneg ? Daoust hag eo red disklér ar brezoneg vitan e-unan, pe ober skol en brezoneg war draou all ? Kontad ven da gleved ho soñj war an afer-mañ.

Lecteurs du "Pays Breton"

Ceci vous concerne

- VOUS ETES DES MILLIERS D'ELUS LOCAUX ;
- DES MILLIERS DE RESPONSABLES de collectivités, d'associations, de comités d'entreprises, de syndicats, de colonies de vacances, de camping, de maisons de retraites ;
- DES MILLIERS DE RESTAURATEURS, de cafetiers, d'hôteliers, de transporteurs, de dirigeants d'entreprises petites et moyennes, de secrétaires de mairies, de documentalistes et de bibliothécaires, d'ingénieurs et de cadres des grandes activités françaises.
- VOUS POUVEZ NOUS AIDER en faisant confiance à nos annonces.
- ENSEMBLE nous sommes une force considérable au service de la Bretagne.